

Pour le VIGNOBLE

TRIMESTRIEL

Journal de l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin (A.N.E.V.)

« Servez-leur du bon vin, ils vous feront de bonnes lois »

Montaigne

Edition Numérique

POUR UN VIN RECONNU COMME BIEN NATIONAL

<i>Vie de l'ANEV</i>	2
<i>Droits de Plantation</i>	
<i>Vie de l'ANEV (Suite) - Elections Législatives</i>	3
<i>Prix René Renou 2012</i>	4
<i>Prix Adelphe/ Anev</i>	
<i>Le Monde du Vin : Les OENOLOGUES</i>	5
<i>LIVRES POUR L'ETE</i>	6
<i>Dégustations impromptues Carnet</i>	7
<i>Brèves - sites</i>	8

**Députés,
nouveaux
élus,
Rejoignez
L'ANEV
Pour la défense
du vin et
des vignerons
français**

Il n'est pas besoin de faire un sondage auprès de ceux qui vivent de la vigne et du vin, les vignerons en premier lieu pour savoir ce qu'ils désirent pour les cinq années à venir. Cela nous fera d'ailleurs faire des économies. En effet tous ceux que nous rencontrons régulièrement, dans les salons, les vins d'honneur, les dégustations demandent qu'on les laisse faire ce qu'ils savent le mieux : produire du vin sans être en permanence obligés de se justifier. Ils demandent donc que l'on rende au Vin sa place dans la société et aux vignerons leur fierté d'en produire. En effet pour vendre notre vin à l'exportation, quand on sait que c'est la seule solution possible pour faire perdurer une activité viticole conséquente dans notre pays, il faut que la France, ses élus, ses gouvernants et ses habitants aient confiance

dans leur Vin. C'est pourquoi le rôle des Elus de l'ANEV va être important dans les mesures qui doivent être prises. Il y a tout d'abord des mesures d'ordre politique pour défendre le devenir de la vigne et l'on pense ici tout de suite au dossier des droits de plantation. Il est indispensable en premier de faire aboutir la demande de maintien et l'on sait que les élus de l'ANEV— parlementaires et élus des Régions, des départements et des communes tirent tous dans le même sens pour y arriver. Ensuite il faut aller vers une reconnaissance de la valeur patrimoniale du Vin en demandant tout d'abord que soit rendu public l'inventaire du patrimoine viticole. Dans de nombreuses Régions et Départements il a déjà été fait, dans les autres il faudra l'établir. Celui-ci servira à tous les professionnels qui veulent développer l'oenotou-

risme dans leurs régions-et ils sont nombreux. Il servira d'appui ensuite à la demande de reconnaissance du Vin comme « bien national », inaliénable lui et propriété commune de chaque français. Ce sera donc là que les parlementaires devront intervenir avec conviction et détermination. Ils sont nombreux ceux qui, en France, espèrent dans cette issue. Il y aura enfin des mesures d'ordre économiques afin de permettre aux vignerons de mieux vendre leurs vins en France, mais aussi à l'export. En effet dans de nombreux vignobles de notre pays, les cours du vin ne font que couvrir les frais fixes - et quelquefois moins ! On le voit, ce n'est pas demain la veille que les Elus de l'ANEV manqueront de perspectives de travail, aussi nous disons notamment aux nouveaux députés : Bon Courage !

Marc Olivier

VIE DE L'ANEV

DROITS DE PLANTATION

L'ANEV a sensibilisé tous ses adhérents, et au-delà tous les maires de communes viticoles de France, au problème des droits de plantation depuis un an. Elle leur a demandé en novembre de prendre une délibération concernant la demande de leur maintien. Le 14 mars, au Parlement européen à Strasbourg Roland Courteau et Philippe-Armand Martin, coprésidents de l'ANEV, ont remis à Martin Schulz, Président du Parlement européen, et Dacian Ciolos, Commissaire européen à l'agriculture, 1800 déclarations signées par des collectivités locales françaises sur le sujet des droits de plantation. En 2008, la Commission européenne a décidé de libéraliser les droits de plantation dans la viticulture. Cette libéralisation des droits de plantation permettra à n'importe qui de planter de la vigne n'importe où. Une décision qui, au-delà des vignerons, inquiète aussi les élus locaux. Rappelons que la libéralisation des plantations aura non seulement des conséquences sur l'économie mais aussi sur l'aménagement du territoire et les paysages, l'environnement et le tourisme, en résumé sur l'équilibre des territoires.



L'ANEV est partie à la rencontre des élus locaux. De nombreuses réunions (à Dijon-Photo) ont été organisées suivies de rendez-vous avec la presse. Au final, plus de 1800 collectivités locales ont délibéré et adopté une déclaration pour affirmer leur opposition à la libéralisation des droits de plantation. Les collectivités locales ont saisi le président de la république, le premier ministre et le ministre de l'agriculture et leur ont demandé de tout mettre en œuvre pour revenir sur cette décision. « Nous allons remettre ces 1800 signatures au président du Parlement européen et au Commissaire européen à l'agriculture .. Nous espérons que la Commission comprendra qu'il s'agit là d'un nouveau signal qui lui est envoyée. Après les profession-

nels et les Etats membres, ce sont désormais les élus locaux qui font entendre leur voix. Et demain si rien ne se passe, ce sera l'opinion publique.» précise Roland Courteau. Pour Philippe Armand Martin : « La libéralisation des droits de plantation va entraîner un déséquilibre économique et social dans nos communes et nos régions. L'équilibre de nos territoires sera remis en cause. C'est pourquoi autant d'élus se sont mobilisés. En remettant cette déclaration, nous demandons au Parlement européen et à son pré-

sident Martin Schulz d'utiliser ses nouveaux pouvoirs de codécision pour revenir sur cette décision et à la Commission et à Dacian Ciolos de traiter ce sujet dans la PAC et de ne pas remettre la discussion à plus tard. ».



Photos : remise des dossiers à Dacian Ciolos et à Martin Schulz par M.P. Martin et R. Courteau co-présidents de l'ANEV et M.H. Fabre, vice-présidente



.. Nous espérons que la Commission comprendra qu'il s'agit là d'un nouveau signal qui lui est envoyée. Après les profession-

Secrétariat de l'ANEV - ANEV -
Mairie de Domazan

Avenue des Miougraniens - 30390
DOMAZAN Tel : 04.66.57.03.28 -
Fax : 04.66.57.09.74-
E-mail : mairie-domazan@wanadoo.fr

VIE DE L'ANEV (suite)

Elections législatives

Tous les députés membres du bureau qui se représentaient ont été réélus, à l'instar du co-président Philippe Martin.

L'ANEV en profite pour remercier deux membres éminents du Bureau qui ne se représentaient pas et qui, tous deux, depuis la création de l'ANEV ont travaillé pour que l'association soit active et représentative, chacun dans leur Région.



Il s'agit tout d'abord de **Jacques Bascou**, maire de Narbonne (3 mandats de député de l'Aude) qui a toujours soutenu la viticulture dans le Languedoc – et ce parfois contre vents et marées – aussi bien chez lui qu'à Paris, à l'assemblée nationale. Membre fondateur, Trésorier, puis membre du bureau de l'ANEV, il restera membre de celle-ci tant que la Commune de Narbonne sera adhérente.

Photo : Jacques Bascou (à d.), ici avec son prédécesseur Régis Baraila et son successeur Marie-Hélène Fabre.

Il s'agit aussi de **Serge Poignant**, ancien député de Loire Atlantique (4 mandats) qui vient d'abandonner le dernier mandat électif qu'il détenait (après avoir été maire de Basse Goulaine, conseiller général, président de la Communauté de Communes).



Serge Poignant, lui aussi membre fondateur a été secrétaire général de l'ANEV pendant 10 ans, il a été de toutes les actions ces dernières années, du Livre Blanc sur la santé au Conseil de la modération en passant par la loi sur Internet (Lois HPST). Il va se consacrer à sa famille, à ses amis et à quelques fondations qui ont sollicité ses compétences. Serge Poignant restera adhérent à titre individuel à l'ANEV.

Photo : Serge Poignant (à g.) sortant de Matignon après la remise du Livre Blanc avec A. Suguenot, G. César et P. Martin

L'ANEV veut profiter de ce renouvellement pour agrandir son contingent de parlementaires afin que comme toujours tous les vignobles soient représentés. Aux députés, anciens adhérents de l'ANEV, de motiver et d'informer dès maintenant leurs collègues nouveaux élus.

Ecrire pour Adhésion à :
contact@elusduvin.org

Rhône Alpes. 6° région productrice de vins (récolte moyenne 2.4 millions d'hectolitres en 2010), Rhône-Alpes compte 42 Appellations d'Origine Protégée (AOP) et 14 dénominations en vins de pays (IGP) sur son territoire (Beaujolais, Coteaux du Lyonnais, Côtes du Rhône septentrionales, vins de pays des coteaux de l'Ardèche, Buguey, Savoie, Côte roannaise, Côtes du Forez, Diois). Cette diversité amène une grande richesse dans les types de vins, en fonction de leur localisation et de leurs caractéristiques particulières (cépage, mode de conduite des vignobles...).

Ce sont également ces caractéristiques qui contribuent à la richesse des paysages de Rhône Alpes. En termes de potentiel économique, la filière vins occupe sur certains départements une place particulièrement prépondérante (Rhône plus de 50%, Drôme 33%, Ardèche 27% et Savoie 16%). Un peu moins de 4000 exploitations professionnelles sont spécialisées en viticulture et couvrent plus de 55 000 ha du territoire régional, pour un chiffre d'affaires de 338 millions d'euros. Les élus (notre photo de g à d) le vice-président Michel Grégoire – ancien président de l'ANEV – et le président de région Jean-Jack Queyranne) ont pris conscience de cette richesse et mettent tout en œuvre pour la mettre en valeur notamment par le développement du Tourisme. Il ne serait donc pas étonnant qu'à terme, la Région Rhône-Alpes déclare le Vin « boisson régionale » en attendant plus.....



OENOVIDEO 2012

Le lauréat 2012 a été dévoilé

- Le festival Œnovidéo 2012 a eu lieu du 30 mai au 3 Juin . Il était accueilli cette année, par la Ville d'Aigle en Suisse et a mis en compétition 26 films de 9 pays différents. Le Grand JURY était Présidé par l'acteur Claude Brasseur. Le **Prix Adelphe / Anev Trophée cep d'Or Partenaire** * - de la meilleure action d'intérêt général a été décerné à « **Un vignoble héroïque** », film consacré au maintien et à la restauration des vignes de montagne autour du Mont-Blanc. Produit par Altitude Média – réalisé par Jean-Paul Crespi, il a une durée de 52 minutes.

Le Jury Adelphe / Anev a

voulu reconnaître ainsi les initiatives qui, non seulement valorisent ces patrimoines ruraux, mais sont aussi porteuses de réalisations – en matière d'environnement, de territoires, de paysages, d'ampélographie, de vie locale... - vitales pour l'avenir. Il souhaite aussi accompagner et encourager les prises de conscience des partenaires collectifs initiées par le CER à « **Un vignoble héroïque** », VIM, Centre d'Etudes et de Recherche de la Viticulture de Montagne, et le Centre d'Ampélographie Alpine. * Le prix récompense « *le film qui aura le mieux mis en valeur le travail des collectivités locales & territoriales et de leurs élus sur le vignoble (protection des*

terroirs, gestion des effluents, protection de l'eau et des sources, recyclage des emballages, aides à l'installation ou à la sauvegarde de toutes les activités liées à la vigne et au vin) pour le développement durable ». La cérémonie officielle de remise des Prix aura lieu le **vendredi 28 septembre 2012** au Palais du Luxembourg au Sénat à Paris.

Retrouvez tous les renseignements de l'édition 2012 sur : www.oenovideo.oeno.tm.fr **OENOVIDEO est organisé par l'Association Forum Œnologie**

Photo : Trophée ADELPHÉ/ANEV



Photo : Le Jury 2012 © Chazelle Marc/ www.cmarc.fr



PRIX RENE RENOUE 2012



Les présélectionnés pour l'année 2012, ayant postulé ou ayant été proposés par l'un des partenaires du prix sont maintenant connus . Ils sont 15 à être sur la ligne de départ. Une première pré-sélection de 5 candidats va donc être établie par le jury . Ensuite on demandera aux élus s'ils veulent participer en leur présentant leurs engagements et ensuite aura lieu le vote (octobre 2012) Candidats proposés au 30 juin 2012 : 1 – Communes de Moussoulens et Montolieu (11) pour « les Ampélofolies du Cabardès » . 2 – La ville d'Albi (81) et « Le printemps du Gaillac » . 3 -Le département du Maine et Loire pour « le musée de la vigne et du vin d'Anjou. » . 4 – Ville de Tours et « La fête des vins de Bourgueil » . 5 – Le département du Var pour « la Route des Vins de Provence » . 6 - La Région Bourgogne pour ses « animations pédagogiques » . 7- La Commune de La Commande (64) et « La Maison des vins et des produits du Terroir de Jurançon » . 8 – Les villages de Cognac, Charnay et Chessy (69) pour

« Cadoles et sens » . 9 – La Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne pour « Musiques en champagne » . 10 - La Région Pays de la Loire avec « La Trans-Layon » et La Layon Box . 11- Le département de la Gironde et la création d'une marque «Les routes du vin de Bordeaux». 12 - La Ville de Balma (31) et « Les RENCONTRES du LIVRE et du VIN ». 13 - la Commune de Marciac - Festival de Jazz in Marciac (Coop de Plaimont + mairie de Marciac + collège de Marciac) . 14 - La Commune de Puget-Ville (83) et l'animation autour de sa « Vignécole ». 15 -La ville d'Amboise et « la vigne du Clos des Châteliers »

Le MONDE DU VIN : LES OENOLOGUES

Les Œnologues de France veulent répondre aux attentes sociétales

Du 24 au 26 mai, la Ville d'Aix-en-Provence a accueilli simultanément le Congrès national des Œnologues de France et les Vinalies® Nationales. Ces deux événements ont eu lieu en prélude d'une année importante pour la profession. En effet l'Union des Œnologues de France et les pouvoirs publics s'appêtent à engager des discussions pour faire du métier d'œnologue une profession réglementée par l'Etat. Concrètement, après les élections législatives, l'U.O.E.F présentera ses propositions aux députés et sénateurs du groupe vin, l'objectif étant d'obtenir la parution d'un décret du Conseil d'Etat d'ici l'été prochain.

D'utilité publique pour les consommateurs

Dans cette perspective, les œnologues ont d'ores et déjà complètement repensé leur code de déontologie. Produit d'une réflexion collective qui a nécessité 2 ans, le nouveau code de déontologie a été approuvé début 2012 par le Conseil national des œnologues. La réglementation de la profession par l'Etat contribuera à renforcer la protection des consommateurs. Elle donnera aux œnologues à la fois plus d'obligations et de prérogatives légales. Parmi les obligations en plus : continuer à se former tout au long de sa carrière. Parmi les responsabilités additionnelles : garantir aux consommateurs que de bonnes pratiques œnologiques ont été mises

en œuvre pour élaborer tel ou tel vin.

L'éco-œnotourisme, levier de croissance

Lors du congrès à Aix-en-Provence, les œnologues ont affirmé qu'ils entendent poursuivre leur réflexion sur la façon dont la Profession doit répondre aux attentes sociétales. En clair, sur la meilleure façon d'intégrer les règles du développement durable aux modes de production. Comment gérer les effluents et les déchets ? Comment maîtriser la consommation d'eau et d'énergie ? Comment éco-concevoir une cave ? Comment faire de l'écoœnotourisme un levier de développement pour la filière vitivinicole ? Autant d'évolutions et d'enjeux qui sollicitent les compétences pluridisciplinaires des œnologues.

Nicolas Olivier
Cyril PAYON, Président de l'Union des Œnologues de France



1/ Etre à l'écoute des consommateurs, cela signifie quoi ?

Les consommateurs veulent aujourd'hui être certains que le vin qu'ils achètent - bio ou traditionnel - a été élaboré en respectant les meilleures pratiques œnologiques. Ils veulent du bon, mais aussi du bien. Pour faire court,

leur niveau d'exigence, leurs attentes se font de plus en plus précises. Les œnologues sont particulièrement bien placés pour ressentir ces évolutions dans le comportement d'achat et dans les attentes des nouveaux consommateurs, notamment les femmes et les plus jeunes générations.

2/ Sécurité alimentaire et sécurité des vins : l'intervention des œnologues apporte quelles garanties ?

La formation pluridisciplinaire des œnologues fait d'eux des orfèvres dans la fabrication du vin. C'est le cas depuis une cinquantaine d'années. De surcroît, ils viennent de réviser leur propre code de déontologie. Toute la profession a planché sur ce sujet pendant 2 ans. Cela signifie des dizaines de réunions de travail, dans toutes les régions de production de l'Hexagone. Un seul but à cette refonte du code de conduite œnologues : aller vers l'excellence et répondre aux souhaits de garantie des consommateurs. Il en va de la sécurité des vins comme de la sécurité des aliments. L'essentiel, c'est d'avoir une traçabilité complète des pratiques de production. Aujourd'hui, la Profession souhaite devenir réglementée par l'Etat. Cela suppose encore une série d'adaptations, au bénéfice des consommateurs et de la filière vinicole. **Photos : Cyril Payon- Eve Iribarne (Union des œnologues de France ©)**



Nicolas OLIVIER

Eve IRIBARNE, Présidente de l'U.O.E.F (Région Vallée Rhône-Provence-Corse) - **Quelles sont les principales fonctions d'un œnologue?** « L'œnologue, qui a un positionnement pluridisciplinaire dans la filière vitivinicole, intervient à tous les stades de la vie du vin, que ce soit sur la vigne elle-même (pieds de vigne, entretien des sols, traitements, taille, vendanges), sur la cave (conception, traitement des effluents, matériel vinicole, élaboration du vin, conservation et vieillissement du vin), ou sur la mise en bouteille (chaîne, choix des bouteilles, du bouchon, des capsules, des étiquettes, des palettes). »

Eco-concevoir, cela veut dire quoi ? « Au niveau d'une cave, d'un regroupement de caves, d'une appellation ou d'une région, les évolutions peuvent concerner : -Des vignes travaillées pour limiter les produits de traitements -Un environnement naturel protégé - L'élaboration de vins en raisonné, bio, biodynamique... - Des caves éco conçues : bâtiments à énergie positive, panneaux solaires, toits végétaux, caves ensevelies ou semi ensevelies qui restent

Fraîches - des caves construites pour favoriser la gravité et limiter l'utilisation de pompes et autres matériels utilisant de l'énergie - L'utilisation d'énergies renouvelables (solaire, géothermie)- le traitement écologique des déchets (stations d'épuration à gravillons, bambous)-Utilisation pour le conditionnement du vin de matériaux (bouchons, bouteilles, capsules) fabriqués avec le respect de l'environnement - Un concept écologique de transports des marchandises. »

Quel lien existe entre l'éco-conception et l'écoœnotourisme ? Les français souhaitent passer des vacances plus écologiques. Le Congrès sensibilisera donc chaque œnologue à la meilleure façon d'adapter les principes du développement durable aux attentes des touristes. Par exemple, un accueil qui met en valeur les réalisations respectant l'environnement

LIVRES POUR L'ETE

Les Précis Féret

La collection des Précis Féret, sous la direction d'Olivier Antoine-Geny, a pour objectif de fournir aux professionnels de la filière vitivinicole des outils pratiques, nécessitant un minimum de connaissances techniques, et pouvant être lus rapidement. 4 guides viennent de sortir : La biodynamie, la vigne et le vin, Le changement climatique et le vin, Développer votre réputation avec les journalistes, Le marketing du goût. Editions Féret - Livres Brochés - 10 x 17,5 cm - 64 pages - prix : 9,90 euros.



Guide des Vins en Biodynamie

Un guide des vins en Biodynamie pourquoi ? Parce que la Biodynamie représente une avant-garde de la viticulture française, peut-être même la viticulture de demain. Ce n'est pas un hasard si certains des plus prestigieux domaines français ont adopté depuis des années ce mode cultural. Sur 380 domaines identifiés, 102 domaines ont confié aux dégustateurs 382 vins sur

les trois derniers millésimes mis en bouteille (avec quelques exceptions pour des vins qui nécessitent un plus long vieillissement). 92 % ont été retenus. Un très beau score qui témoigne de la grande qualité des vins dégustés. La biodynamie est un mode de culture mais également une vision du monde, une philosophie et bien d'autres choses encore. La présentation des domaines est l'occasion de découvrir les vigneron, leur engagement... Lisez-les, écoutez-les. Ils nous confient leur amour de la terre, de leurs vignes, le respect de leur terroir, de l'environnement, de l'équilibre de la nature... Si vous ne privilégiez pas l'achat à la propriété, un carnet d'adresses vous permettra de retrouver leurs vins au plus près de chez vous.

Editions Féret - Livre broché - 16 x 24 cm - 256 pages - prix : 19,80 euros



VIN de TAHITI

Dominique Jézégo, journaliste et Dominique Auroy, chef d'entreprise d'origine normande installé en Polynésie française depuis plus de quarante ans et il a développé plus de la moitié de la production d'énergie électrique en vingt ans sur l'île de Tahiti. Passionné par la vigne et le vin, il est parvenu au prix de nombreuses difficultés à créer, avec succès, le Vin de Tahiti. Voici l'histoire d'une vigne aux racines lointaines mêlées au sol paumotu, qui s'est fait une place au soleil. Ce livre étonnera un simple amateur de vins par l'originalité de cette aventure humaine entreprise contre l'avis de tous. Il surprendra tout autant le spécialiste par les choix opérés. Dans tous les cas le lecteur sera transporté jusqu'au bout du rêve... Editions Féret : Livre relié - 24 x 26 cm - 144 pages - Prix: 26,50 euros

« Vendre le vin de l'Antiquité à nos jours »,

La thématique choisie par le CERVIN (Centre d'Étude et de Recherche de la Vigne et du Vin) a réuni autour d'un colloque à Bordeaux, vingt et un universitaires.

Qu'ils soient chercheurs, historiens ou géographes, leurs travaux mettent en lumière les acquis récents de la commercialisation mais également les aspects moins connus de la connaissance des métiers qui l'entourent depuis les origines. Chercheurs, historiens et géographes, mais également professionnels ont souhaité fournir des focales, dans le temps et dans l'espace, sur les mécanismes des filières du conditionnement, de la vente et sur les métiers qui en sont issus. Féret - Livre broché - 16 x 24 cm - 286 pages - Prix 41,50 euros



DEGUSTATIONS IMPROMPTUES.....

Il est bien entendu que cette page est exempte de toute publicité et que nos dégustateurs et correspondants ont toute latitude pour retenir ou non une cuvée, un produit, un accessoire M. Olivier

Rosés pour l'été

Chaque année il n'y a que l'embarras du choix pour proposer des rosés à déguster en vacances avec si possible une cuisine colorée, faite de produits frais, sentant bons le soleil et à petits prix...

Domaine de Tresbaudon : c'est un rosé sec et fruité, Cépage Cinsault, Syrah, Merlot, Arôme de fruits rouges avec une dominance de groseille. Robe grenadine avec un joli bouquet floral. - Prix départ caveau : 4,80€ Olivier et Caroline Ricard - Propriétaire-Récoltant - Route de Tresbaudon 05130 Tallard - Tél. 04.92.54.19.28



Mistral Coquin Rosé 2011 - Rosé - Grignan-les-Adhémar AOP - 80% Grenache 20% Cinsault Robe rose pale, brillante. Fruit généreux, floral et suave. Goût acidulé friand et très fin. Vin plaisir, excellent en apéritif ou même en boisson rafraîchissante entre amis, accompagne très bien les entrées, poissons, plats provençaux comme un « Tian de légumes » (notre photo) ... Servir frais mais non glacé. Prix caveau St-Jean : 3,25€ la bouteille - Cave La Gaillarde- Av. de l'Enclave des Papes 84600 Valréas - Tel: 04.90.37.36.75



Les Lauréades dans les Coteaux-du-Giennois



Cette année, c'est la jeune appellation des Coteaux-du-Giennois qui a reçu la visite des Courtiers Jurés-Experts Piqueurs de Vins de Paris. La Compagnie y a organisé le 18 juin ses Lauréades, concours organisé bénévolement et destiné à distinguer les meilleures cuvées dans des appellations méconnues. Onze jurés -en provenance de la gare de Paris Bercy (logique !)-ont été accueillis par

les vigneron, Benoît Roumet, Directeur du BIVC (Bureau Interprofessionnel des Vins du Centre) et Philippe Poupat, Président du Syndicat Viticole des Coteaux du Giennois. Ils ont dégusté 38 cuvées des 15 vigneron actifs de l'appellation. La Compagnie, après avoir souligné la belle qualité de l'ensemble de la sélection, notamment des vins blancs, a récompensé : trois vins blancs: -la Cuvée Sans Complexe du Domaine de Villargeau, Lauréade d'Or -Les Tuileries de la Cave de Pouilly-sur-Loire, Lauréade de Vermeil -Les Beaux Jours d'Emile Balland - deux vins rosés: - la Cuvée Trocadéro de Philippe Poupat, - le rosé du Domaine Couet -un vin rouge : la Cuvée Trocadéro de Philippe Poupat . **A. Deyrieux** Photo : les jurés

CARNET



Marie-Christine TARBY élue Présidente au Comité Interprofessionnel des Vins du Jura. (Photo)

Christian PALY nommé Président du Comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées et eaux-de-vie à l'INAO pour 5 ans. (Photo)



Michel ISSALY a été réélu à la présidence des Vignerons Indépendants de France pour la cinquième fois

Claudia Inès QUINI est la nouvelle présidente - argentine - de l'OIV depuis le 23 juin 2012. Son élection a eu lieu à l'occasion de la dixième assemblée générale de l'OIV, qui s'est tenue à Izmir (Turquie) le Champenois **Yves Bénard** en devient maintenant le Premier Vice Président.

Michael HORNICKEL journaliste allemand est le nouveau président de la FIJEV

EDITE PAR ...

ANEV

contact@elusduvin.org

Directeur de la

Publication - Max Feschet

ISSN : 1628-7169

Composition - Montage :

APUAP-84600 Valréas

apuap@aliceadsl.fr

Ont participé à ce numéro :

Marc Olivier - André

Deyrieux - Nicolas Olivier

Trimestriel - Numéro 44

juin 2012

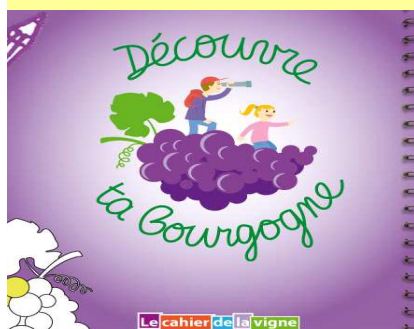


SITES

Le site des Editions FERET : www.editions-feret.frLe site des Piqueurs de Vin : www.courtiersenvinsdeparis.orgLe site d'ADELPHE : www.adelph-recyclage.comLe site sur le tourisme vitivinicole : www.winetourisminfrance.comLe site de la FIJEV : www.fijev.orgRETROUVEZ-NOUS SUR LE
WEB :WWW.ELUSDUVIN.ORG

Découvre ta Bourgogne*

le BIVB fournit aux écoles de Bourgogne participantes 3 types de kits adaptés au niveau des classes (Cours Préparatoire, Cours Élémentaires, Cours Moyens). « *Découvre ta Bourgogne* », c'est à la fois un guide du maître, des posters pour décorer les classes et un cahier pour chaque élève, adapté par niveau. Ces documents font également référence à la candidature des « *Climats du Vignoble de Bourgogne* » au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. 650 écoles bourguignonnes différentes, soit plus de la moitié des établissements de la région, ont participé à cette opération depuis son lancement en 2009.



Brèves...Brèves...Brèves...

A TOURS - 5ème édition de Destinations Vignobles . Les 8, 9 et 10 octobre 2012, Tours accueillera la 5ème édition du workshop Destination Vignobles, organisé par Atout France. Tous les prestataires proposant une offre œnotouristique en France (agences réceptives, centrales de réservation, hébergeurs, caves, visites de sites, musées du vin, organisateurs de stages et dégustation œnologiques...) répondant à la demande internationale, ainsi que les institutionnels du tourisme et les interprofessions du vin sont concernés par cette manifestation. www.destinationvignobles.org

A OBERNAI - AGROBIOPRO . Nouveau salon destiné aux professionnels du monde agricole, AgroBioPro, le Salon Professionnel de l'Agriculture de Demain se tiendra à Obernai les 25 et 26 octobre de 10h à 19h, sur l'exploitation du Lycée Agricole d'Obernai (67). Destiné à l'ensemble des professionnels de l'agriculture de demain, il propose un espace de rencontres et d'échanges autour d'un programme spécifique. Placée sous la thématique de l'Agronomie Durable, cette première édition propose un riche et vaste programme de conférences, d'ateliers pratiques, de visites de parcelles, d'interprétation de profils cultureux, d'expositions et de démonstrations de machines agricoles, de tables rondes, avec la participation d'une quarantaine d'exposants.

A MARSEILLE - Bleu Wine Expo 2013 - Marseille et son emblématique Palais du Pharo accueilleront les 4 & 5 février 2013 la 4ème édition de Bleu Wine Expo, le salon professionnel des Vignerons Indépendants Provence et Sud Vallée du Rhône. Reconnu au niveau international, Bleu Wine Expo est le rendez-vous incontournable des professionnels amoureux des vins méridionaux et de la Provence, un lieu de rencontre exclusivement réservé aux importateurs, détaillants, restaurateurs et autres acheteurs professionnels. Cette 4ème édition revêt une dimension encore plus particulière puisqu'elle s'adosse à Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture. La Fédération Régionale des Vignerons Indépendants Provence-Alpes-Côte d'Azur lance, en amont du salon, un site Internet modernisé et repensé avec un tourbillon de nouveautés à la clé. www.bleuwineexpo.com

